

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
DÉPARTEMENT DES HAUTES-ALPES

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE MONTGENÈVRE**

Date de convocation : 5/12/2024

Date d'affichage : 13/12/2024

DEL160\_20241209

**Séance du Lundi 9 Décembre 2024**

L'an deux mille vingt-quatre et le neuf décembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu de l'espace Jean Gabin, sous la présidence du Maire, Guy HERMITTE.

**Nombre de membres en exercice** : 10

**Présents (8)** : Guy HERMITTE - Alexandra JANION - Michèle GLAIVE MOREAU -  
Roger ROUAUD - Françoise MILLE SCHAACK - Annie SCHWEY – Christian  
MALBERTI- Ludovic TRIPONEL- Steven HEUZE

**Absents excusés (2)** : Vincent VOIRON

**Pouvoirs (2)** : Vincent VOIRON à Steven HEUZE

Le Maire, Guy HERMITTE, procède à l'appel des conseillers et constate que le quorum est atteint. Le Conseil Municipal peut ainsi valablement délibérer.

**Secrétaire de séance** : M Ludovic TRIPONEL est élu à l'unanimité des membres présents et représentés, en qualité de secrétaire de séance.

**6– Vote des tarifs de location des salles à compter du 01<sup>er</sup> janvier 2025**

Mme Françoise MILLE SCHAACK présente la mise à jour des tarifs de location des salles de la commune

<b>Espace Jean Gabin</b>		
	Commune	Hors Commune
<b>Salle de spectacle de l'espace Jean Gabin</b>		
Heure	45 €	50 €
Demi-journée	165 €	180€
Journée	220 €	235€
Soirée (à partir de 17h00)	385 €	400€
Forfait journée et soirée	495 €	510€

<b>Salle de cinéma de l'espace Jean Gabin</b>		
Demi-journée	85€	100 €
Journée	130€	145€
Soirée (à partir de 17h00)	185 €	200 €
<b>Hall de l'espace Jean Gabin -Préau de l'Ecole Marius Faure</b>		
Heure	25 €	30 €
Demi-journée	80€	95€
Journée	125€	140€
Soirée (à partir de 17h00)	180€	195€
<b>CAUTION de la salle</b>		500 €
<b>Autres prestations</b>		
WE (mise en place de la salle vendredi après-midi, samedi journée et soirée, rangement de la salle dimanche matin)		1 100 €
WE (mise en place de la salle vendredi après-midi, samedi journée et soirée, rangement de la salle dimanche matin) avec mise à disposition d'un personnel pour la mise en place et le contrôle de la sonorisation		1 320 €

<b>Salle de la Cure aux Alberts (ainsi que cuisine, sanitaires)</b>		
	Commune	Hors-Commune
Heure	20 €	25 €
Demi-journée	50€	65€
Journée	70€	85€
Soirée (à partir de 17h00)	115€	130€
½ journée + Soirée	165€	195€
WE	240€	290€
<b>CAUTION de la salle</b>		330€
<b>CAUTION CLE</b>		100 €

**Tarifs de la salle hors sac à l'Espace Prarial (50m<sup>2</sup> + sanitaires)**

Location possible en dehors des heures d'ouverture au public – à partir de 17 h en saison d'hiver, et à tout horaire de la journée hors saison d'hiver.

Compte tenu de sa spécificité le coût de la location est à l'heure, soit 20€/h.

**Tarifs de location des salles pour les utilisateurs récurrents :**

Une convention est signée par chaque utilisateur. Cette convention détermine les conditions de réservation et d'annulation. Une assurance professionnelle est demandée pour chaque intervenant. Le tarif de location est de 5€ de l'heure.

Mise à disposition gratuite des Salles :

- Pour les services de la commune
- Pour l'Office de Tourisme
- Pour la régie de remontées mécaniques
- Pour les associations de Montgenèvre (AAA, Ski Club Montgenèvre, COL, COS...)

Les demandeurs sont tenus de présenter une assurance (Responsabilité civile) pour l'évènement organisé.

La commune gère le planning des salles, reste prioritaire sur le planning des salles et se réserve le droit de le modifier selon ses impératifs.

La délibération est valable jusqu'à nouvelle délibération.

Il est donc proposé au Conseil Municipal de :

- valider les tarifs de location de salle tels que définis ci-dessus ;
- autoriser le Maire à signer des conventions d'occupation s'il y a lieu

Sur invitation du Maire, Guy HERMITTE, le Conseil Municipal est invité à délibérer et valider les tarifs.

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Ainsi fait et délibéré, les mois, jour et an susdits.

Le Maire,  
Guy HERMITTE



*[Handwritten signature of Guy Hermitte]*